



Commission n°4 « Actions collectives » du CCAS du 2 juin 2021

Compte-rendu

Présents

Administration : M. Raphaël DUFAU (chef du bureau des prestations d'action sociale), Marlène COLONNETTE, FO, CGT.

CFDT : Maryline Grosroyat, Yoan Marsanne

Ordre du jour

- 1 Approbation du procès-verbal de la commission « actions collectives » du 28 avril 2021
- 2 Validation des fiches thématiques CIL
- 3 Projet de gazette de l'action sociale
- 4 Fiche explicative de remplissage des fiches thématiques CIL
- 5 Questions diverses

1 – Approbation du projet de compte-rendu de la commission du 28 avril 2021

Après une nouvelle rédaction des commentaires liés aux questions diverses, le PV est approuvé.

Lors de la dernière réunion du 28 avril, l'administration s'était engagée à adresser aux président.e.s de CLAS :

- 1 Un rappel pour leur signaler que l'achat de cartes cadeaux offertes en fin d'année 2020 était EXCEPTIONNEL,
- 2 Une note concernant l'organisation des arbres de Noël.

La présidente de la commission souhaite savoir si cela a été fait.

L'administration répond :

1 – cela va être fait lors d'un prochain rappel à contribution pour les fiches CIL ; il leur sera également communiqué le lien vers les fiches thématiques.

2 - un projet de note est écrite et est en attente de la contribution de la FNASCE ; l'arbitrage de la DRH devrait intervenir rapidement. L'administration précise qu'elle n'a aucune information de la part du MI sur ce sujet.

L'administration nous informe qu'un mail a été adressé depuis 2 semaines, à l'ensemble des SGCD, DDT et DREAL concernant l'élection des nouveaux présidents de CLAS, ainsi qu'à la DRIEAT, la DREAL Nouvelle Aquitaine et la DREAL Grand-Est pour la constitution de leur CRCAS (aucune réponse à ce jour).

TOUT ARRIVE ! FO et CGT ont demandé à l'administration d'envisager que les cadeaux offerts aux agents en fin d'année 2020, à titre exceptionnel, puissent être reconduits cette année et lui demandent que cette information soit adressée aux services en septembre.

Pour rappel, cette proposition d'actions exceptionnelles avait été proposée en 2020 par la CFDT et avait reçu un accueil réservé de la part des autres OS.

La commission examinera, lors de sa prochaine réunion de septembre, la consommation des crédits CIL depuis le début de l'année et la comparera avec celle de l'année 2020 à la même période afin de déterminer si ces actions exceptionnelles doivent être renouvelées.

Les organisations syndicales demandent à l'administration d'adresser un mail aux président.e.s de CLAS et chefs de service, les informant des consignes sanitaires à respecter lors d'actions CIL en présentiel.

2 – Validation des fiches CIL

La commission a examiné et validé 9 fiches (celles-ci faisaient l'objet de compléments auprès des président.e.s de CLAS)

3 - Projet de gazette de l'action sociale

La commission a proposé un article félicitant et remerciant chaleureusement les président.e.s de CLAS ainsi que les associations, pour leur implication, volontarisme et adaptabilité durant cette période si difficile.

La gazette de l'action sera publiée fin juin sur l'intranet du ministère.

4 – Fiche explicative de remplissage des fiches thématiques CIL

Une fiche thématique vierge apportant des précisions quant aux renseignements demandés a été élaborée et sera adressée aux président.e.s de CLAS puis mise en ligne.